

Club Défense - Newsletter du 04/02/2020

Vous recevez cette première édition de la Newsletter du Club Défense parce que vous appartenez au groupe Club Défense du site AEGE.

Les actus de la Défense

[Géopolitique]

LYBIE : Regain des tensions entre Paris et Ankara, 30 janvier 2020

MetaDéfense, opex 360

Le [président français a récemment accusé la Turquie](#) d'alimenter le conflit libyen en acheminant à Tripoli des mercenaires et des milices pro-turques prélevées en Syrie. Après l'intervention turque contre les YPG et le conflit latent en méditerranée orientale, ce nouveau point de tension vient encore assombrir les relations entre les deux pays. D'autre part, des images, non authentifiées, [montrent deux frégates turques croiser au large de Tripoli](#). Elles ont été publiées pour la première fois sur les réseaux sociaux le 28 janvier. Des médias locaux ont indiqué qu'elles ont accompagné un autre navire transportant des blindés et des « troupes turques ». Les sources sur les réseaux sociaux établissaient un rapprochement avec les « mercenaires » dont parlait Emmanuel Macron.

À l'ONU, la Russie a obtenu un léger assouplissement de l'embargo sur armes imposé à la Centrafrique, 1^{er} février 2020

Zone Militaire

En janvier 2019, la France avait présenté une résolution visant à assouplir l'embargo qui pèse sur les ventes d'armes vers la république centrafricaine. Une fois la résolution adoptée, la France et la Russie avaient fait parvenir des équipements pour les forces armées étatiques locales. Alors qu'un regain de tensions se fait jour, la France a récemment accepté que la Russie bénéficie d'un nouvel assouplissement de l'embargo et a ainsi permis la livraison de véhicules militaires aux FACa.

[France]

Opération Barkhane : la France va déployer 600 soldats supplémentaires au Sahel, 2 février 2020

France Info, Le Monde, Revue Internationale

Avec [600 soldats supplémentaires](#) déployés dans la Bande sahélo-saharienne, les forces françaises compteront 5 100 hommes sur place soit une augmentation de 15%. Alors que certaines voies appelaient au retrait de nos armées de la zone, la France décide de renforcer son dispositif pour lutter contre les groupes terroristes. [A quoi ces renforts serviront-ils ?](#) D'abord à concentrer les coups contre le groupe Etat islamique au grand Sahara, qui sévit dans la région dite des trois frontières, aux confins du Mali, du Niger et du Burkina Faso. Les nouveaux effectifs français, ajoutés aux deux groupements tactiques déjà engagés sur le terrain et à trois bataillons de 600 hommes de la force du G5 Sahel, conduiront à un total de 2 500 militaires capables de ratisser la zone. Cela intervient après que [les Etats-Unis ont appelé les Etats européens à aider la France au Sahel](#), pour

compenser le retrait prochain des troupes américaines d'Afrique, repositionnées vers le Pacifique face aux menaces que présentent la Russie et la Chine.

[Industrie]

Airbus évite un nouveau Alstom, 03 février 2020

Les Echos, Le Monde

Après 3 ans et demi d'enquête, le [Parquet National Financier accepte l'accord avec Airbus](#). La compagnie écope d'une amende de 3,6 milliards d'euros en échange de l'abandon des poursuites pénales. Impliquant les justices françaises, britanniques et américaines, cette enquête concernait une structure d'Airbus aujourd'hui dissoute. Ce paiement s'accompagne d'une surveillance de 3 ans par l'Autorité Française Anti-corruption. Double peine pour Airbus ? Non, puisque c'est l'AFA qui se chargera de transmettre les rapports aux services équivalents à l'étranger. Airbus conserve ainsi le contrôle de ses secrets commerciaux et cet accord permet, selon le procureur Bohnert, « [d'affirmer la souveraineté \[de la France\] en matière de conformité](#) ».

Les dates à retenir

11 février 2020 – 19h15-21h15, *Sciences Po, 13 rue de l'Université, 75007 Paris*

TABLE RONDE | **Etat et industries de Défense** avec Jean-Charles Larssonneur, François Coté, Jérôme Diacre, Jean-Luc Ferrandi, François Mattens. Inscription à l'adresse suivante : spds.inscriptions@gmail.com en renseignant nom, prénom et adresse mail. Attention - Toute inscription vaut engagement à venir. En cas de désistement, merci de prévenir à l'avance.

12 février 2020 – 17h00-19h00, *IEP, 27 rue Saint-Guillaume, 75007 Paris*

TABLE RONDE | **Militarisation de l'Espace et Défense Spatiale** avec le Général Philippe Steininger, Isabelle Sourbes-Verger, Laurent Rigal et Michel Goutaudier. Inscription à l'adresse suivante : spds.inscriptions@gmail.com en renseignant nom, prénom et adresse mail. Attention - Toute inscription vaut engagement à venir.

13 février 2020 – 17h00-19h00, *Ecole Militaire, 1 place Joffre, 75007 Paris*

CONFERENCE | **Exportation d'armes et autonomie stratégique** avec Jean-Christophe CARDAMONE, chef du département des Opérations de l'IHEDN et Conseiller "Armement et économie de défense" du directeur. Inscriptions avant le 5 février [ici](#).

Le focus de la semaine

[Anniversaire] : Le 4 février 1969, lancement du programme ARPANET

En pleine Guerre Froide, la DARPA (Defense Advanced Research Projects Agency) envisage un « réseau à transfert de paquets de données ». Le département de la Défense américain finance à hauteur d'un million de dollars le projet ARPANET qui permettra de créer tous les

protocoles pour aboutir à la naissance d'Internet. Le but de la DARPA est de partager plus facilement les ressources. Dès 1962, les américains réfléchissent à connecter les ordinateurs des différents centres de recherches américains. Rapidement, ils pensent à utiliser non pas un seul ordinateur mais plusieurs ordinateurs pour assurer une connexion en réseau. Ce sont les Interfaces Messages Processors, lointains ancêtres des routeurs actuels.

En 1969, les premiers nœuds de l'Arpanet sont formés, reliant d'abord UCLA (l'université de Californie à Los Angeles) et l'Institut de recherche de Stanford puis l'université de Californie à Santa Barbara et l'université de l'Utah. Arpanet sert alors de banc d'essai à de nouvelles technologies de gestion de réseau avant de donner naissance à Internet, des années plus tard.

Un sujet vous a marqué mais n'a pas été traité ici ? Contactez-nous : juliette.nicoud@aege.fr